

L'accessibilité à l'école et de l'emploi à travers le monde.

Introduction

Le handicap existe à travers le monde et sa réalité est présente dans tous les pays. Chaque pays cependant, à partir de son histoire, sa culture, sa vision du handicap, sa réalité sociale et économique, va gérer l'accès des personnes handicapées à l'école et à l'emploi, à sa manière. La situation européenne est largement connue et relayée ; c'est pour cela que nous voulions, par cette analyse, faire le point sur ce qui se passe dans les pays non-européens. En effet, 80% des personnes handicapées vivent dans les pays dits « en développement ».¹ Quelles sont leurs réalités ? Attardons-nous sur la réalité mal connue de cette importante population.

Bien évidemment, cette analyse n'est pas exhaustive et ne pourra pas rendre compte de tout ce qui existe. Elle donne néanmoins un aperçu des politiques relatives au handicap dans le monde.

Accessibilité à l'école

Le rapport mondial sur le handicap de 2013 mettait en évidence que les enfants handicapés sont plus susceptibles d'être déscolarisés et ceci est d'autant plus vrai dans les pays pauvres.² L'UNESCO avance même un taux de 90% d'enfants handicapés déscolarisés à travers le monde.³ Ainsi, plus les enfants sont pauvres et moins ils sont scolarisés.

On observe ce lien entre déscolarisation et handicap notamment au Viet Nam où les enfants handicapés sont extrêmement démunis et n'ont donc pas accès aux écoles.⁴

Dans les pays arabes, la Banque mondiale estime que plus de 90% des enfants en situation de handicap ne vont pas à l'école.⁵ Ce chiffre est difficilement vérifiable. Nous savons toutefois qu'en Tunisie, une réforme de l'enseignement a veillé à intégrer les élèves à besoins spécifiques⁶ tandis que

¹ D'après le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) cité par www.un.org

² <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>

³ www.un.org

⁴ POIZAT, D. (2009) *Le handicap dans le monde*. Érès. p.29

⁵ POIZAT, D. (2009) *Ibid.* p.44

⁶ POIZAT, D. (2009) *Ibid.* p. 47

des « classes ressources » ont été ouvertes dans les écoles en Jordanie.⁷ Impossible de savoir combien d'enfants en bénéficient. Au Liban, la religion permet de contrer les dérives de l'exclusion à l'école : la prise en charge des enfants handicapés (de naissance ou de guerre) est perçue à la fois comme une obligation et une action humanitaire.⁸

En Afrique, de manière générale, le taux de scolarisation est faible et il l'est d'autant plus pour les enfants handicapés. Le taux de scolarisation le plus élevé est observé au Zimbabwe où 90% des enfants valides sont scolarisés et seulement 33% des enfants handicapés.⁹

Du côté de l'Amérique latine, le Pérou a adopté, en 2005, un plan national inclusif et réformé son enseignement spécialisé.¹⁰ Quant au Brésil, en 1996, on comptait 300.000 inscriptions d'élèves à besoins spécifiques tandis que ce chiffre a plus que doublé en 2006.¹¹ Si dans les années '90 les enfants fréquentaient l'enseignement spécialisé, aujourd'hui ils trouvent plus facilement une place dans l'enseignement ordinaire.¹² Ce qui ne signifie pas forcément que les enseignants soient correctement formés ou que les programmes soient suffisamment riches et adaptés aux enfants.

Au milieu de l'Océan Pacifique, en Nouvelle-Calédonie, chez les Kanak, nombre d'écoles rechignent à accueillir un enfant handicapé qui pourrait pourtant être scolarisé... et 200 enfants sur les 800 que compte le pays ne bénéficient d'aucune prise en charge.¹³

Accessibilité à l'emploi

Au niveau mondial, c'est l'OIT, l'Organisation Internationale du Travail, qui a pour objectif le travail décent pour toutes les personnes, y compris les personnes handicapées.

La « main d'œuvre » handicapée en âge de travailler représente près de 400 millions de personnes à travers le monde.¹⁴ Les statistiques mondiales montrent que ces personnes handicapées ont moins de chances de

⁷ POIZAT, D. (2009) *Ibid.* p. 47

⁸ SARRAF, R. (2010) *Au Liban, le handicap dans une culture de la guerre* in GARDOU, Ch. *Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques.* Érès. pp.201-202

⁹ POIZAT, D. (2009) *Op cit.* p. 65

¹⁰ POIZAT, D. (2009) *Op cit.* p. 77

¹¹ Recensement MEC/INEP cité par MARQUES, S. (2010) *Au Brésil, le handicap en ombres et lumières* in GARDOU, Ch. *Op cit.* p.114

¹² MARQUES, S. (2010) *Au Brésil, le handicap en ombres et lumières* in GARDOU, Ch. *Op cit.* p.114

¹³ Godin, P. (2010) *En pays Kanak, des malheurs et des hommes* in GARDOU, Ch. *Op cit.* p. 46

¹⁴ www.un.org

travailler que le reste de la population.¹⁵ Ainsi, dans certains pays, 80% des personnes handicapées sont au chômage contre 50/60% dans les pays « développés ».¹⁶ Ceci est d'autant plus le cas chez les femmes handicapées qui sont, en quelque sorte, doublement discriminées.¹⁷

L'Uruguay tente depuis 2007 de favoriser l'accès des personnes handicapées à la fonction publique.¹⁸ Au Brésil, les travailleurs handicapés effectuent des tâches subalternes au motif qu'elles ne sont pas qualifiées. Mais si l'employeur les engage, c'est surtout parce qu'un quota de 2 à 5% doit être respecté dans les entreprises de plus de 100 employés.¹⁹ Il y a une dizaine d'années, le taux de chômage chez les personnes handicapées en Argentine dépassait 90%.²⁰

Au Sénégal, la société ne propose ni travail adapté, ni allocations pour compenser. Du coup, les personnes handicapées sénégalaises mendient et c'est le seul moyen qu'on ces personnes de ne pas être une charge pour la société ou pour leur famille.²¹

En Inde, malgré une loi qui oblige les entreprises à engager 3% de personnes handicapées dans la fonction publique, seul 0,1% des personnes handicapées travaillent.²² L'exclusion du marché de l'emploi touchait en 2005, environ 90% des personnes avec un retard mental.²³ Malgré ces constats alarmants, une association, la « Blind People's Association »²⁴ (BPA) a vu le jour. Elle vise à l'inclusion des personnes handicapées par l'emploi, via des formations, des diplômes adaptés, des embauches au sein du campus. Elle organise notamment des « jobdays » pour que entreprises et personnes handicapées se rencontrent et que ces dernières repartent avec un contrat de travail. Le même type d'initiative existe au Népal où bien qu'une loi oblige les entreprises à recruter 5% de personnes possédant une « carte handicap », elle est en réalité frauduleusement utilisée par les personnes désirant plus facilement trouver un travail...²⁵

¹⁵ <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>

¹⁶ <http://www.un.org/french/disabilities/>

¹⁷ <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>

¹⁸ POIZAT, D. (2009) *Op cit.* p. 77

¹⁹ MARQUES, S. (2010) *Au Brésil, le handicap en ombres et lumières* in GARDOU, Ch. *Op cit.*

²⁰ <http://www.un.org/french/disabilities/>

²¹ SÈYE, A. (2010) *Au Sénégal, handicap et errance* in GARDOU, Ch. *Op cit.* p 209

²² www.un.org

²³ <http://www.un.org/french/disabilities/>

²⁴ <http://www.bpaindia.org/>

²⁵ <http://handicap-monde.com/project/nepal/>

Conclusion

Comme nous l'avons vu, certains pays, voire la plupart d'entre eux, déscolarisent complètement l'enfant handicapé ; d'autres optent pour des classes ou des écoles spécialisées sans pour autant garantir aux enfants handicapés des programmes adaptés ou des professeurs compétents. La majorité «intègrent», malgré eux, les enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire où les programmes et les structures ne sont pas forcément adaptés.

Ainsi, quel que soit le pays, la scolarisation d'un enfant handicapé génère beaucoup de difficultés tant pour lutter contre les barrières psychologiques (parents surprotecteurs), les barrières culturels (parents qui ont honte de leur enfant handicapé), les barrières physiques (les infrastructures), les barrières matérielles que les barrières pédagogiques (l'absence ou la mauvaise formation des professeurs).

Ce qui entrave l'accès à l'emploi c'est d'abord le fait qu'on considère les personnes handicapées comme inaptées à travailler. Ensuite, l'employeur s' imagine que l'engagement d'un travailleur handicapé va lui coûter beaucoup en termes d'aménagements et de travaux. D'autres employeurs peu scrupuleux vont recruter des personnes handicapées pour peu ou ne pas les rémunérer du tout.

C'est en travaillant sur ces barrières que les enfants du monde entier acquerront une éducation et des bases solides pour entrer sur le marché de l'emploi. Malheureusement, la réalité est la même dans tous les pays : le manque d'accès à l'un compromet l'accès à l'autre. En 2013, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée organisait son colloque « Sans formations, pas d'emploi » où était souligné le lien de causalité entre les deux.

Enfin, quel que soit le pays, donner l'accès à l'école et à l'emploi aux personnes handicapées, c'est améliorer leur qualité de vie, celle de leur famille mais aussi l'économie du pays. En effet, ce que beaucoup oublie, c'est que l'exclusion des personnes handicapées du marché du travail représente également une perte pour la société. La Banque Mondiale chiffre cette perte à des milliers de milliards de dollars chaque année.

Documents et sites consultés

- Godin, P. (2010) *En pays Kanak, des malheurs et des hommes* in GARDOU, Ch. (2010) *Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques*. Érès.
- MARQUES, S. (2010) *Au Brésil, le handicap en ombres et lumières* in GARDOU, Ch. (2010) *Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques*. Érès.
- POIZAT, D. (2009) *Le handicap dans le monde*. Érès.
- SARRAF, R. (2010) *Au Liban, le handicap dans une culture de la guerre* in GARDOU, Ch. (2010) *Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques*. Érès.
- SÈYE, A. (2010) *Au Sénégal, handicap et errance* in GARDOU, Ch. (2010) *Le handicap au risque des cultures. Variations anthropologiques*. Érès.
- <http://handicap-monde.com/project/nepal/>
- <http://www.bpaindia.org/>
- <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>
- <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>
- <http://www.who.int/features/factfiles/disability/fr/>
- www.un.org
- <http://www.un.org/french/disabilities/>

Date : 16 juillet 2014

Chargée de l'analyse : Najoua BATIS
Chargée d'études et d'analyses

Responsable de l'ASPH : Catherine LEMIERE
Secrétaire générale ASPH